



DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'HESDIN
SÉANCE DU 15 DECEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le quinze du mois de décembre à dix-neuf heures trente se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil municipal de la Commune de HESDIN, sous la présidence de Monsieur Matthieu DEMONCHEAUX, Maire, dûment convoqués le neuf décembre deux mil vingt et un.

Date de convocation du Conseil municipal : 9 décembre 2021.

Présents : Mesdames et Messieurs Matthieu DEMONCHEAUX, Nathalie BEDHOM, Claudia CERRATO, Christian CLEMENT, Philippe COACHE, Corinne CODEVELLE, Philippe DURIER, Véronique FIOLET, Henryanne GRESSIER, Stéphane LAGACHE, Emmanuelle PIERROT, Sylvie PLE, Dominique POITEAUX, Marco PUAUX et Benoît ROYER.

Absents excusés : Madame Laurence DUPIRE, Messieurs Bernard GUILBERT, Guy REGNIER et Renaud VAHE.

Procurations : Mme Laurence DUPIRE à M. Marco PUAUX
M. Bernard GUILBERT à Mme Véronique FIOLET
M. Guy REGNIER à M. Matthieu DEMONCHEAUX
M. Renaud VAHE à Mme Emmanuelle PIERROT

Absent non excusé : Néant

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 15
Nombre de membres votants : 19 (15 présents et 4 procurations)

Le secrétariat est assuré par Monsieur Benoît ROYER

Début de séance : 19h30
Fin de séance : 20h33

Objet : Demande de subvention au titre de la DETR pour le projet de réaménagement de l'aire de stationnement du Boulevard Brebion

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet de réalisation de travaux de réaménagement de l'aire de stationnement du Boulevard Brebion, la commune d'Hesdin souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de l'Etat au titre de la DETR.

Le montant total estimatif du projet (travaux et études) est de 580 000,00 € HT.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Dépenses	Montant H.T.	Ressources	Montant H.T.	Taux
Travaux				
Travaux estimés	531 000,00 €	ETAT		
		- DETR	116 000,00 €	20,00 %
		- DSIL (subvention accordée)	296 447,19 €	51,11 %
Sous-total	531 000,00 €	Sous-total	412 447,19 €	71,11 %
Autres				
Frais de levé topographique (facture)	5 000,00 €			
Diagnostic eau pluviale	5 000,00 €			
Etude géotechnique	4 000,00 €	- Fonds propres	67 552,81 €	11,65 %
Permis d'Aménager	5 000,00 €	- Emprunts	100 000,00 €	17,24 %
Frais de Maîtrise d'Œuvre	30 000,00 €			
Sous-total	49 000,00 €	Sous-total	167 552,81 €	28,89 %
Coût de l'opération	580 000,00 €	Total	580 000,00 €	100 %

*dans la limite de 80%

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- **D'ADOPTER l'opération et les modalités de financement,**
- **D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel,**
- **DE S'ENGAGER à financer la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,**
- **D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.**

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré le neuf décembre deux mil vingt.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Matthieu DEMONCHEAUX.

